

*Confusion suite à l'énoncé des orientations gouvernementales sur les grands projets*

## **L'association entend obtenir l'assurance de l'exécutif français qu'il ne retardera pas Seine-Nord Europe, projet prioritaire européen dont la réalisation est déjà lancée et financée**

*Faisant suite à l'intervention du 1<sup>er</sup> juillet du Président de la République et au discours de politique générale du Premier ministre, la Ministre des Transports, Elisabeth BORNE, a confirmé le 3 juillet 2017 que le Gouvernement souhaitait réaliser une « pause » en matière de nouveaux projets d'infrastructures, dans l'attente d'une loi de programmation qui devrait être adoptée au cours du premier semestre 2018.*

*Alors que Seine-Nord Europe a été cité par la presse comme pouvant être concerné par cette pause, l'association rappelle que cette grande liaison fluviale européenne n'est pas un « nouveau » projet mais l'un des grands projets prioritaires de l'Union européenne financé à 40 % par l'Europe et qui implique nos voisins Belges et Néerlandais. Seine-Nord Europe dispose de plus d'un protocole de financement et d'une Société de projet dédiée à sa réalisation, créée par la loi dite Macron, et bénéficie d'un consensus rare au niveau territorial, national et européen. Il permettra de doubler le trafic fluvial français et constitue une réponse compétitive et éco-responsable aux besoins en transport de fret.*

*Enfin, le financement attendu de l'Etat pour Seine-Nord Europe en 2017 et 2018 est très faible – quelques dizaines de millions d'euros - au regard des économies à réaliser pour maintenir le déficit public en-deçà de 3 % du PIB. Tandis que la destruction des milliers d'emplois attendus à court terme sur les territoires concernés pèsera lourdement sur la facture sociale de l'Etat, si ce projet est retardé.*

### **Un projet européen qui dispose d'un protocole de financement**

Le projet de canal Seine-Nord Europe est le maillon français du projet de liaison fluviale à grand gabarit Seine-Escaut, qui va de Gand en Belgique au Havre, destiné à permettre une navigation d'unités fluviales (jusqu'à 4400 tonnes soit l'équivalent de 5 trains de fret complets ou 250 camions), sur l'ensemble de son linéaire, aux mêmes conditions de navigation que sur l'Axe Seine.

Ce projet figure parmi les 5 projets prioritaires de transport de l'Union européenne. Conformément à la déclaration de Tallin du 17 octobre 2013, l'ensemble des aménagements à réaliser sur cette liaison (canal Seine-Nord Europe, accès fluvial direct à Port 2000 au Havre, projet MAGEO...) bénéficient d'un cofinancement européen de 50 % pour les études, et de 40 % pour leur réalisation.

Grâce à cet important soutien européen, qui correspond à une subvention de 1,9 milliard d'euros de l'Union européenne pour Seine-Nord, un accord sur le protocole de financement du projet a été trouvé le 28 novembre 2016. Les collectivités impliquées apporteront 1 milliard d'euros soit autant que la subvention de l'Etat : une première pour un projet de transport de fret. Les départements de l'Oise, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme se sont engagés à hauteur de 500 millions €, la région Ile-de-France à hauteur de 110 millions €, tandis que le rôle de la région Hauts-de-France a été capital en augmentant sa contribution à hauteur de 350 millions €.

La contribution de l'Etat français, dont le paiement sera étalé sur 8 ans, correspond au final à 21 % du coût total du projet (4,7 millions € constants). Sur les années 2017 et 2018, ce financement par l'Etat correspondra à quelques dizaines de millions d'euros, une somme significative mais très éloignée des économies à réaliser pour contenir le déficit public sous la barre des 3 % du PIB. Si l'association comprend le souci d'économie du Gouvernement, décaler Seine-Nord Europe ne servira pas son objectif comptable, tandis que les emplois non créés viendront alourdir sa facture sociale. Rappelons par ailleurs qu'environ 250 millions d'euros ont été déjà dépensés dans la réalisation de ce projet et que la contribution de l'Union européenne sera perdue pour la France si le projet ne se fait pas dans les délais.

Il convient également de souligner que Seine-Nord Europe dispose d'une structure dédiée à sa réalisation : la Société du canal Seine-Nord Europe. Créée par la loi du 6 août 2015 sur la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite loi Macron, cette Société de projet a tenu son 1<sup>er</sup> conseil de surveillance le 20 avril 2017, et ses modalités de gouvernance ont été déterminées par décret. Le canal Seine-Nord Europe est un projet en marche.

Pour l'association, il est urgent que le Conseil de surveillance de la Société du canal Seine-Nord Europe se réunisse dans les plus brefs délais afin d'examiner la situation. Il est également essentiel que le Comité stratégique de cette Société, qui associe plus largement les acteurs institutionnels, soit rapidement mis en place.

### **Un projet très attendu par les acteurs économiques pour massifier et verdir le transport de fret**

Comme l'a démontré le dossier réalisé en novembre 2016 par l'association Seine-Nord Europe avec l'aide de différents organismes socio-économiques, ce projet constitue une opportunité économique unique, de par l'ampleur du financement européen, de par ses bénéfices pour la compétitivité des entreprises et des territoires et son impact positif sur la création d'emplois à court et moyen terme.

A pleine utilisation, le canal Seine-Nord Europe permettra de doubler les trafics fluviaux français, passant de 7 Mds de tonnes.km à près de 14 Mds tonnes.km. L'effet du projet équivaut à 500 000 camions de moins sur la route par an, et à la réduction des externalités négatives associées (congestion, accidents, bruit...).

Réaliser Seine-Nord Europe, c'est aussi répondre à la nécessaire réduction de la consommation d'énergies fossiles pour le transport de marchandises telle que préconisée dans le Livre Blanc sur l'avenir des transports publié par la Commission européenne, et le Plan Climat présenté par le Ministre d'Etat Nicolas HULOT le 6 juillet 2017.

En matière de transport de marchandises, la priorité doit être donnée aux modes de transport massifiés plus économes en énergie. Pour Didier LEANDRI et Michel DOURLANT, co-Présidents de Transporteurs Fluviaux de France, « *c'est l'avenir de l'un des deux modes alternatifs au mode routier dominant dans le secteur du fret (...)* qui, *exception unique en Europe, serait irrémédiablement condamné (avec le report du projet).* »

### **Des territoires déjà mobilisés pour la réussite du projet**

Comme l'a encore démontré la dernière rencontre du Club des Villes et EPCI Seine-Nord Europe / Seine-Escaut, organisée à Compiègne le 29 juin dernier, les territoires sont par ailleurs très impliqués dans la réussite de ce projet. Les premiers contrats territoriaux de développement ont été rédigés par les intercommunalités qui accueilleront l'une des plates-formes multimodales qui seront adossées au canal, des projets de ports privés sont portés par des acteurs économiques tandis que les croisiéristes envisagent de nouveaux parcours via Seine-Escaut... C'est une évidence : Seine-Nord Europe prend actuellement toute sa place au sein des stratégies des acteurs économiques et territoriaux.

Alors que le candidat en campagne Emmanuel MACRON avait déclaré le 3 mars 2017 qu'il réaliserait -s'il était élu- le projet Seine-Nord Europe, Philippe MARINI, Président de l'association Seine-Nord Europe et Maire de Compiègne, estime que : « *Le projet Seine-Nord Europe est aujourd'hui lancé et fait l'objet d'un consensus et d'un soutien exceptionnels de la part des territoires concernés. Retarder son calendrier comporte le risque d'un abandon définitif inacceptable. Je souhaite que le Gouvernement éclaire rapidement sa position quant à la réalisation de ce grand projet.* »

#### **Rappel sur l'association « Seine-Nord Europe » ([www.seine-nord-europe.asso.fr](http://www.seine-nord-europe.asso.fr))**

*L'association Seine-Nord Europe regroupe des collectivités territoriales, des organismes socioprofessionnels, des chambres consulaires et des personnalités mobilisées en faveur du grand projet de canal Seine-Nord Europe. L'objectif de l'Association est de promouvoir et de soutenir auprès des pouvoirs publics et de l'opinion la réalisation de Seine-Nord Europe, liaison fluviale à grand gabarit reliant le bassin parisien au canal Dunkerque-Valenciennes, long d'une centaine de kilomètres depuis Janville (au Nord de Compiègne) jusqu'à Aubencheul-au-Bac, près de Cambrai, et au-delà au grand réseau fluvial du nord ouest européen.*

**Contact presse :** Yann JOSSE – Cabinet Alliantis – 06.13.61.00.96 - [yjosse@alliantis.fr](mailto:yjosse@alliantis.fr)

**Contact association :** Carine SPANDER – 01.42.60.36.13 – [contact@seine-nord-europe.asso.fr](mailto:contact@seine-nord-europe.asso.fr)